

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 06 AVRIL 2017

Le 06 avril 2017 à 19h00, le Conseil municipal de la commune de Saint Léger dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel GENEAU Maire.

**Date de convocation** : 28 mars 2017

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de présents : 13

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

BERTRAND Alain	GENEAU Michel	RULLIER Jean-Jacques
BOUDEAUD Nathalie	LAIDET Michel	BONNEAU Régis
DEFOULOUNOUX David	METREAUD Christine	TREBUCHET Gérard
FORT Claude	PEREZ Emmanuelle	ROCHARD Cédric
ROBIN Robert		

Absente : Madame FEILLEUX Christelle.

Procuration : Madame FEILLEUX Christelle donne procuration à Monsieur DEFOULOUNOUX David.

Madame METREAUD a été élue secrétaire de séance

Approbation des procès-verbaux des 13 et 17 mars 2017.

Approbation de l'ordre du jour avec deux additifs : Régie et Convention Orange dissimulation des réseaux pour le secteur du Petit Méglade. 14 POUR

Le Maire déclare la séance ouverte. Ouverture de séance : 19h20

Retard : Monsieur LAIDET Michel, arrivé à 19h23.

## 1. Délibérations à voter

### 1.1 Compte de gestion 2016 budget principal

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame la perceptrice, Madame Liliane GIZOLME.

M. le Maire présente aux élus les comptes de l'année 2016.

M. le Maire précise que le Compte de Gestion est conforme dans ses écritures au Compte Administratif.

Monsieur le Maire demande aux élus de voter le compte de gestion 2016 du budget principal de la commune.

**Vote des élus :      POUR : 9              CONTRE : 0              ABSTENTIONS : 5**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le Compte de Gestion 2016 de la commune de Saint Léger.

### 1.2 Compte de gestion 2016 budget annexe Les Rives de la Seugne

M. le Maire présente aux élus les comptes de l'année 2016.

M. le Maire précise que le Compte de Gestion est conforme dans ses écritures au Compte Administratif.

Monsieur le Maire demande aux élus de voter le compte de gestion 2016 du budget annexe Les Rives de la Seugne.

**Vote des élus :      POUR : 10              CONTRE : 0              ABSTENTIONS : 4**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le Compte de Gestion 2016 du budget annexe Les Rives de la Seugne.

### 1.3 Compte de gestion 2016 budget annexe Lotissement Les Frênes

M. le Maire présente aux élus les comptes de l'année 2016.

M. le Maire précise que le Compte de Gestion est conforme dans ses écritures au Compte Administratif.

Monsieur le Maire demande aux élus de voter le compte de gestion 2016 du budget annexe Lotissement Les Frênes.

**Vote des élus :      POUR : 10              CONTRE : 0              ABSTENTIONS : 4**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le Compte de Gestion 2016 du budget annexe Lotissement Les Frênes.

#### 1.4 Compte Administratif 2016 budget principal

Président de séance pour le compte administratif : Monsieur LAIDET Michel.

M. le Maire expose aux élus le compte administratif 2016 de la commune de Saint Léger.

Investissement	Budget 2016	Réalisé 2016	Restes à réaliser
Dépenses	617 751.96 €	120 299.47 €	490 764 €
Recettes	617 751.96 €	261 882.03 €	8 740 €
Fonctionnement	Budget 2016	Réalisé 2016	Restes à réaliser
Dépenses	629 975.28 €	372 242.20 €	-----
Recettes	629 975.28 €	565 261.19 €	-----

Reports de résultat de l'exercice précédent :

Résultat reporté fonctionnement + 86 325.28 €

Résultat reporté investissement + 116 250.96 €

Restes à réaliser :

Recettes : 8 740 €

Dépenses : 490 764 €

**Résultat de clôture de l'exercice 2016 est de**

**En section de fonctionnement : 279 344.27 €**

**En section d'investissement : 257 833.52 €**

Monsieur le Maire sort de la salle (19h42).

Monsieur LAIDET Michel, conseiller municipal, demande aux élus de voter sur les résultats susmentionnés.

**Vote des élus : POUR : 9 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 3**

Retour de Monsieur le Maire (19h46).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le Compte Administratif 2016 de la commune de Saint Léger.

#### 1.5 Compte Administratif 2016 budget annexe Les Rives de La Seugne

Président de séance pour le compte administratif : Monsieur LAIDET Michel.

M. le Maire expose aux élus le compte administratif 2016 du budget annexe Les Rives de la Seugne.

Investissement	Budget 2016	Réalisé 2016	Restes à réaliser
Dépenses	304 132.23 €	4 476.24 €	-----
Recettes	304 132.23 €	2 817.80 €	-----
Fonctionnement	Budget 2016	Réalisé 2016	Restes à réaliser
Dépenses	365 886 €	6 724.24 €	-----
Recettes	365 886 €	6 145.00 €	-----

Reports de résultat de l'exercice précédent :

Résultat reporté fonctionnement - 16 403.13 €

Résultat reporté investissement - 96 372.23 €

Restes à réaliser : Néant

**Résultat de clôture de l'exercice 2016 est de**

**En section de fonctionnement : - 16 982.37 €**

**En section d'investissement : - 98 030.67 €**

Monsieur le Maire sort de la salle (19h42).

Monsieur LAIDET Michel, conseiller municipal, demande aux élus de voter sur les résultats susmentionnés.

**Vote des élus : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3**

Retour de Monsieur le Maire (19h46).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le Compte Administratif 2016 du budget annexe Les Rives de la Seugne.

#### 1.5 Compte Administratif 2016 budget annexe Lotissement Les Frênes

Président de séance pour le compte administratif : Monsieur LAIDET Michel.

M. le Maire expose aux élus le compte administratif 2016 du budget annexe Les Frênes.

Investissement	Budget 2016	Réalisé 2016	Restes à réaliser
Dépenses	91 268.43 €	0 €	-----
Recettes	91 268.43 €	23 836.27 €	-----
Fonctionnement	Budget 2016	Réalisé 2016	Restes à réaliser
Dépenses	124 988.43 €	23 836.77 €	-----
Recettes	124 988.43 €	27 517.50 €	-----

Reports de résultat de l'exercice précédent :

Résultat reporté fonctionnement + 9 219.13 €

Résultat reporté investissement - 11 798.43 €

Restes à réaliser : Néant

**Résultat de clôture de l'exercice 2016 est de**

**En section de fonctionnement : + 12 899.86 €**

**En section d'investissement : + 12 037.84 €**

Monsieur le Maire sort de la salle (19h42).

Monsieur LAIDET Michel, conseiller municipal, demande aux élus de voter sur les résultats susmentionnés.

**Vote des élus : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3**

Retour de Monsieur le Maire (19h46).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le Compte Administratif 2016 du budget annexe Lotissement Les Frênes.

### **1.6 Affectation du résultat 2016 budget principal**

Madame METREAUD Christine résume l'affectation du résultat 2016 pour ce budget :

**Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : excédent de 279 344.27 €**

**Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : 224 190.48 €**

**Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : 55 153.79 €**

**Résultat d'investissement reporté (compte 001) : excédent de 257 833.52 €**

**Vote des élus : POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'affectation du résultat 2016 pour le budget primitif.

### **1.7 Affectation du résultat 2016 budget annexe Les Rives de la Seugne**

Madame METREAUD Christine résume l'affectation du résultat 2016 pour ce budget :

**Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : déficit de 16 982.37 €**

**Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : 0 €**

**Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : - 16 982.37 €**

**Résultat d'investissement reporté (compte 001) : déficit de 98 030.67 €**

**Vote des élus : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 4**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'affectation du résultat 2016 pour le budget annexe Les Rives de la Seugne.

### **1.8 Affectation du résultat 2016 budget annexe Lotissement Les Frênes**

Madame METREAUD Christine résume l'affectation du résultat 2016 pour ce budget :

**Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : excédent de 12899.86€**

**Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : 0 €**

**Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : 12 899.86 €**

**Résultat d'investissement reporté (compte 001) : excédent de 12037.84 €**

**Vote des élus : POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'affectation du résultat 2016 pour le budget annexe Lotissement Les Frênes.

### 1.9 Budget principal de la commune

Monsieur le Maire et madame METREAUD Christine présente la proposition du budget principal 2017 de la commune.

Le budget est proposé comme suit :

Fonctionnement	Budget 2017	Restes à réaliser 2016
Dépenses	588 797 €	-----
Recettes	588 797 €	-----
Investissement	Budget 2017	Restes à réaliser 2016
Dépenses	294 310.57€	490 764 €
Recettes	776 354.57 €	8 740 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT équilibré</b>		
Dépenses et recettes : 785 074.57 €		

Détails des dépenses d'investissement : Opérations d'équipement 2017 :

Opérations	Propositions 2017	Restes à réaliser 2016	TOTAL BUDGET 2017
202 – Traverse de Lijardière	0 €	127 350 €	127 350 €
228 - Traverse de la Brande	0 €	8 000 €	8 000 €
229 - Bâtiment technique d'ateliers municipaux	127 046.15 €	220 121 €	347 167.15 €
230 - Voirie	894 €	34 106 €	35 000 €
234 – Bâtiments communaux	687 €	1 813 €	2 500 €
235 – Achats matériels	10 180 €	9 820 €	20 000 €
236 - Cimetière	0 €	10 000 €	10 000 €
238 – Stèle	- 2 500 €	5 000 €	2 500 €
240 – Abri des pèlerins	1 500 €	22 000 €	23 500 €
241 – Accessibilité salle annexe	40 000 €	40 000 €	80 000 €
242 – Réserve foncière	2 500 €	12 554 €	15 054 €
243 – EP rue du Chemin vert	300 €	-----	300 €

**Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 1 ABSTENTIONS: 6**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- Le budget principal 2017 de la commune est adopté.

### 1.10 Budget 2017 budget annexe Les Rives de la Seugne

Madame METREAUD Christine présente la proposition du budget annexe Les Rives de la Seugne 2017.

Le budget est proposé comme suit :

Fonctionnement	Budget 2017
Dépenses	340 718 €
Recettes	340 718 €
Investissement	Budget 2017
Dépenses	281 040.67 €
Recettes	281 040.67 €

**Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 7**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Le budget annexe 2017 Les Rives de la Seugne est adopté.

### 1.11 Budget 2017 budget annexe Lotissement Les Frênes

Madame METREAUD Christine présente la proposition du budget annexe Lotissement Les Frênes 2017.  
Le budget est proposé comme suit :

<b>Fonctionnement</b>	<b>Budget 2017</b>
Dépenses	12 899.86 €
Recettes	12 899.86 €
<b>Investissement</b>	<b>Budget 2017</b>
Dépenses	12 050 €
Recettes	12 050 €

**Vote des élus :          POUR : 7          CONTRE : 0          ABSTENTIONS : 7**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Le budget annexe Les Frênes 2017 est adopté.

### 1.12 Taux d'imposition 2017

Madame METREAUD Christine, Adjointe au Maire en charge des finances propose aux élus de conserver les taux d'imposition de l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de les reconduire à l'identique sur 2017 soit :

- Taxe d'habitation = 17.96 %
- Taxe Foncière bâti = 16.50 %
- Taxe Foncière non bâti = 35.48 %
- CFE: 20.81 %

- charge Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

**Vote des élus :          POUR : 14          CONTRE : 0          ABSTENTION : 0**

### 1.13 Amortissements 2017

Madame METREAUD dit qu'il est nécessaire de délibérer concernant l'amortissement de la participation de la commune à l'extension du collège Emile Combes de Pons en 5 années à compter de 2017.

Les dépenses seront imputées au compte 6811 et les recettes au compte 2804132.

#### Participation extension collège Emile Combes de Pons par an :

Dépenses	Recettes
Mandat compte 6811 : 1 311.20€	Mandat compte 2804132 : 1 311.20€

**Vote des élus :          POUR : 14          CONTRE : 0          ABSTENTION : 0**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte de procéder aux amortissements susmentionnés.

### 1.14 Régie

Madame METREAUD Christine propose à l'assemblée délibérante de reconduire les tarifs de la régie 2016.

Les tarifs sont définis comme suit :

#### Photocopie A4 :

- 0,15 € le passage (1 recto) ;
- 0,20 € les 2 passages (1 recto/verso)

#### Photocopie A3 :

- 0,20 € le passage (1 recto) ;
- 0,30 € les 2 passages (1 recto/verso)

**Dossier d'aide sociale** : gratuité des photocopies.

**Grains contre les nuisibles** (sac de 1 kilo) : 3 €

**Vote des élus :          POUR : 14          CONTRE : 0          ABSTENTION : 0**

### 1.15 Convention ORANGE – étude dissimulation des réseaux Le Petit Méglade

Madame METREAUD dit que la société Orange a transmis une proposition de convention qui formalise les conditions de réalisation des prestations et les participations de chaque partenaire pour les travaux de dissimulation des réseaux sur le secteur du Petit Méglade.

Mme METREAUD rappelle les dispositions de la convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte les conditions de la convention
- Autorise le Maire à signer ladite convention.

**Vote des élus :      POUR : 14                  CONTRE : 0                  ABSTENTION : 0**

M. le Maire donne la parole à Mme ARTHUS, secrétaire, afin de synthétiser la revalorisation du compte de gestion.

Mme ARTHUS commente les données fournies par Mme Gizolme, comptable public.

#### **En section de fonctionnement :**

Dépenses : Globalement, les dépenses de fonctionnement ont baissé en 2016.

Les charges de personnel diminuent.

Les charges à caractère général diminuent depuis les trois dernières années. Seules charges qui peuvent être maîtrisées par la collectivité. Les dépenses de fourniture sont donc bien maîtrisées.

Les charges de gestion courante ont également diminué dû aux subventions aux associations non versées en 2016.

Recettes : Les produits fiscaux ont augmenté. Cela peut s'expliquer par l'augmentation des bases fiscales et une légère augmentation de la population compensée par la baisse significative des dotations de l'Etat.

Mme la Perceptrice attire l'attention du conseil municipal sur la diminution des recettes pérennes de la commune.

Les produits courants restent stables.

#### **En section d'investissement :**

Dépenses : Les dépenses d'investissement ne sont pas élevées dû à la non-adoption du budget. La commune n'a pu commencer son programme d'investissement qu'à partir de septembre 2016.

Le capital d'emprunt baisse.

Recettes : Les recettes d'investissement ont baissé mais elles sont nettement supérieures aux dépenses. Le FCTVA non perçu en 2016 le sera sur l'exercice 2017.

Il est nécessaire de continuer les dossiers de demande de subvention pour les opérations d'investissement.

#### **L'évaluation des résultats**

Les produits diminuent mais les charges également. Ce qui fait que la courbe de résultats reste bonne.

#### **L'autofinancement**

Les produits réels de la commune sont élevés et beaucoup plus importants que les charges réelles donc la capacité d'autofinancement est conséquente : **189 270 euros**

#### **L'endettement**

La dette baisse depuis ces trois dernières années

**Capacité de désendettement : 9 mois.**

**Le Fonds de roulement : 537 178 euros.** Il augmente.

Fin de séance : 21h05

La secrétaire de séance, Madame Christine METREAUD.

Le Maire, Monsieur Michel GENEAU.